
Programme de Formation

Votre service de santé au travail : un allié stratégique pour la prévention

Organisation

Durée : 2 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Collaborateurs, employeurs, responsables RH, managers, membres du CSE



Objectifs pédagogiques

- Identifier les missions et l'organisation de leur service de santé au travail
- Distinguer les rôles des différents membres de l'équipe pluridisciplinaire
- Solliciter la cellule de prévention et de désinsertion professionnelle au bon moment
- Mobiliser les partenaires et dispositifs adaptés à leur situation



Compétences visées

- Conseiller en matière de prévention, de sécurité et de facteurs de risque
- Concevoir et mettre en place les actions de prévention, d'information sur la santé et les risques psychosociaux
- Document Unique d'Évaluation des Risques
- Coordonner des actions de prévention des risques
- Mettre en place des procédures relatives à la santé et à la sécurité au travail



Description

- Rôles et Missions du SPST
- Présentation de l'équipe pluridisciplinaire + rôles et missions
- La cellule PDP du SPST
- Les partenaires et les dispositifs mobilisables



Prérequis

Aucun prérequis nécessaire





Modalités pédagogiques

- Exposés théoriques
- Pédagogie participative (échanges, questions-réponses)



Moyens et supports pédagogiques

- Support de présentation projeté
- Fiches pratiques récapitulatives
- Paperboard pour les temps d'échanges et de co-construction



Modalités d'évaluation et de suivi

- Quizz
- Attestation de formation à chaque participant ayant suivi l'intégralité de la session. Cette attestation est requise pour la déclaration au passeport de prévention.



Informations sur l'accessibilité

Des formations accessibles aux personnes en situation de handicap

Les différentes formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Néanmoins, la validation de certaines formations peut être subordonnée à la mise en œuvre de séquences pratiques. Une analyse des besoins et des conditions d'accès sera réalisée en amont de l'inscription afin d'identifier plus précisément les conditions de réalisation et de faisabilité de la formation.

Pour toute question, vous pouvez contacter notre service administratif formation@kerea.eu

Conditions d'accompagnement

Afin de faciliter l'accès des personnes en situation de handicap à notre offre de formation, une analyse des besoins est réalisée en lien avec des partenaires spécialisés. Cette analyse permet d'identifier les moyens d'adaptation, d'assistance ou de compensation à mettre éventuellement en œuvre.



Modalités techniques et environnement

Conditions de réalisation matérielle de la formation :

- Rappel aux stagiaires d'apporter leurs propres affaires : matériels (stylo, bloc note etc.)
- Une salle de formation dotée de tables, de chaises en nombre suffisant avec idéalement la possibilité de disposer également d'un espace permettant les mises en pratique
- Un moyen de diffusion du contenu (vidéoprojecteur avec écran ou mur blanc, ou télévision avec câble de branchement)
- Un paperboard avec des feutres de couleurs Un téléphone, tablette ou ordinateur par stagiaire pour permettre l'accès à l'espace connecté personnel (quizz, émargement, documentations...)

Conditions de réalisation matérielle en cas de déploiement à distance :

- Un endroit pour s'isoler et pouvoir s'immerger dans la formation
- Matériel informatique en bon état de fonctionnement (micro, camera, pc)

L'assistance technique et pédagogique est accessible à l'adresse : formation@kerea.eu